



COPIE DE RÉSOLUTION

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au 290, rue Principale, le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, sont présents, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Jocelyn Cossette, Denis Chartier et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette, maire.

Il est adopté : résolution numéro 2019-10-13

Proclamation de la municipalité de Saint-Narcisse à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil proclame Saint-Narcisse, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité.

/ Monsieur Guy Veillette, maire /

/Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général/

**Copie certifiée conforme,
extrait d'une séance du Conseil
tenue le 7 octobre 2019.**

Donné à Saint-Narcisse ce 15 octobre 2019

Stéphane Bourassa, directeur général